

SCEA STIEBER

2 route de Breuschwickersheim

67117 ITTENHEIM

Repr. STIEBER Jean-Michel

Tél. 0643002776

Mme ACKER Sophie

Ittenheim, le 1.02.2025

Mme Acker,

J'ai quelques remarques à formuler concernant mon nouveau plan de l'aménagement foncier relatif à mon exploitation.

- 1) Avant le remembrement, j'exploitais la parcelle ancienne Section 39 n° 203 appartenant à WEBER Eric où j'avais planté de la rhubarbe. Lors de la réception des vœux chez le géomètre, ce dernier m'a assuré que je pouvais conserver cette parcelle et m'aurait rajouté d'autres surfaces pour m'agrandir cet îlot. Malheureusement, à ma grande surprise lors de la prise de possession des nouveaux terrains, on m'a déplacé cet îlot que je devais avoir initialement. Celui-ci a été rajouté en Section 44 n°74. Etant spécialisé en fruits et légumes, la perte de ce champ de rhubarbe m'impacte.
- 2) Sur la commune de HANDSCHUHEIM je possède un verger à côté de LITT Charles. Le géomètre m'a agrandi mon îlot en incluant les parcelles exploitées sur HANDSCHUHEIM. A mon grand étonnement, le nouveau terrain de LITT Charles fait une encoche en partie dans mon îlot. (voir plan Section 20 n°44)
- 3) J'exploitais 62 ares ancienne Section 36 n° 94 95 96 où se trouve un bunker de 11 ares où poussent des arbres. MM. BOSSU et METRAU m'ont assuré que je pourrais récupérer du bois pendant 3 ans à la fin de l'enquête publique, étant donné que je n'avais pas le droit de couper du bois pendant la durée du remembrement. A ce jour, je n'ai reçu aucun document me confirmant mes droits.

Je vous serais très reconnaissant, Mme ACKER, si vous pouvez donner suite à mes requêtes.

Recevez, Mme ACKER, mes sincères salutations

STIEBER Jean-Michel

